

## Quelques-unes de nos valeurs :

**ENFANT** La FCPE met l'enfant au centre du système éducatif. Il est unique, ses besoins et ses aspirations sont à respecter dans tous les temps de sa vie, pour qu'il devienne un citoyen capable de faire ses propres choix.

**GRATUITÉ** La gratuité de l'école publique doit être la priorité de l'État.

**ÉGALITÉ** Faire réussir chaque élève, relever le défi d'une véritable mixité sociale et scolaire, suppose de mener des politiques publiques ambitieuses.

**LAÏCITÉ** L'École publique doit prendre en compte toute la diversité des enfants. Lutter contre les discriminations est un enjeu pour l'école. Elle se doit d'être un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble ».

**BIENVEILLANCE** La FCPE revendique la nécessité d'une relation plus respectueuse des familles et plus particulièrement des plus fragiles.

**SOLIDARITÉ** La FCPE défend le droit des enfants et des jeunes à la dignité. Chaque enfant, chaque jeune, a le droit à l'éducation quel qu'il soit, et d'où qu'il vienne.

**COÉDUCATION** Il faut permettre aux parents d'exercer leurs rôles et les associer aux décisions prises dans les différentes instances et aux projets qui y sont construits.

Retrouvez l'ensemble de notre projet éducatif sur :  
[www.fcpe.asso.fr/index.php/notre-projet-3/le-projet-educatif](http://www.fcpe.asso.fr/index.php/notre-projet-3/le-projet-educatif)



Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques

108-110 avenue Ledru Rollin  
75544 Paris cedex 11 - Tél : 01 43 57 16 16

[www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

[fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

[facebook.com/fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)

[@FCPE\\_nationale](https://www.instagram.com/fcpe_nationale)



# La FCPE

1<sup>ère</sup> association de parents d'élèves

La FCPE est l'association de parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 300 000 adhérents, 55 000 élus dans les écoles, collèges et lycées.



La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics.

Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger.



## Parmi nos victoires...

**2016** Droit d'accès à la restauration scolaire pour tous les enfants.

**2012** Pour une école inclusive, accueil des enfants à besoin spécifique.

**2007** Campagne nationale de la FCPE sur le poids des cartables. Publication d'une circulaire reconnaissant qu'il s'agit d'une question de santé publique. (Circulaire n°2008-002 du 11 janvier 2008).

**2006** La FCPE agit auprès des pouvoirs publics pour le droit des parents d'élèves. (Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006 et circulaire n°2006-137 du 25 août 2006).

## L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'Enseignement Public et de l'Éducation Laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, N°1 de l'Assurance Scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérez sur [www.mae.fr](http://www.mae.fr)



MON PREMIER ASSUREUR



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Ecofolio.

# Parents, rejoignez la FCPE

1<sup>ère</sup> association de parents d'élèves de l'École publique



Militer dans une fédération c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves dans une structure reconnue nationalement. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts pour nous faire entendre.



Année scolaire 2017-2018 - Création : BleuGraphic.com - Imprimerie Vincent - Tours

## Prenez contact avec la FCPE

FCPE de la Somme  
03 22 92 51 09

## Bulletin d'adhésion à l'intérieur



Bulletin  au verso.  
MON PREMIER ASSUREUR

# Renseignements concernant l'adhésion<sup>1</sup>

Vous pouvez également adhérer en ligne : [fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

L'adhésion à la FCPE est individuelle

Etiez-vous adhérents l'année dernière ?  Oui  Non

## Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom du parent adhérent 1 : \_\_\_\_\_

Nom du parent adhérent 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. parent 1 : \_\_\_\_\_

Tél. parent 2 : \_\_\_\_\_

Courriel parent 1 : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Conseil local de la Somme

Année scolaire : 2017 / 2018

Prénom 1 : \_\_\_\_\_

Prénom 2 : \_\_\_\_\_

Tél. portable 1 : \_\_\_\_\_

Tél. portable 2 : \_\_\_\_\_

Courriel parent 2 : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



## FCPE 80 - CDPE de la Somme Conseil Départemental de Parents d'Élèves

Siège :

161, rue Delpech - Apt 12 - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 92 51 09

Mail : [cdpe@fcpe80.fr](mailto:cdpe@fcpe80.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 14 h à 17h30

Bourse aux Livres :

9, rue Dupuis - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 92 67 88

Mail : [bal@fcpe80.fr](mailto:bal@fcpe80.fr)

Permanences : mercredi de 14 h à 18 h  
et samedi de 9h30 à 11h30

Site : <http://80.fcpe-asso.fr>

[facebook.com/fcpe80](https://facebook.com/fcpe80)

@fcpe80

## Les enfants

pour l'année scolaire 2017 / 2018



Nom / Prénom	Né(e) le	Ecole / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

## LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois,  
une revue sur le système  
éducatif avec enquêtes,  
reportages, interviews et  
un encart départemental  
le cas échéant (6 numéros  
par an) 3,35 € pour les  
adhérents – 6,00 € pour  
les non-adhérents.



Le règlement accompagné du  
bulletin complété doit être remis  
au conseil local ou à défaut à  
la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion  
je m'engage à promouvoir les  
valeurs de la FCPE et soutenir les  
actions engagées pour la défense  
de l'école publique.

## Je souhaite\*

Être candidat(e) au conseil d'école  maternelle  élémentaire

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

## J'accepte de\*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

\* Cochez la case correspondante

## Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_ 20,00 €  
(Avec la Revue des Parents 3,35 €)

Adhésion du second parent : \_\_\_\_\_ 6,00 €  
(dans le cas d'un second parent engagé)

Je soutiens le conseil local par un don de : \_\_\_\_\_ €

TOTAL À RÉGLER : \_\_\_\_\_ €

Signature 1

Signature 2

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

## Pour l'intérêt des enfants...

- Dans les écoles, les collèges et les lycées  
Conseil d'école, conseil d'administration,  
conseils de classe, commission éducative,  
conseil de discipline...
- Dans l'accompagnement des familles  
dans leur relation avec l'institution  
(enseignants, directeur d'école, chef  
d'établissement...)
- Dans les commissions municipales :  
projet éducatif de territoire (PEDT),  
commission restauration...
- Dans les commissions  
départementales :  
Transports, bourses, affectation, appel...
- Dans la formation des parents d'élèves,  
délégués et élus...
- Dans les discussions avec les pouvoirs  
publics  
(Préfet, Recteur, Directeur académique,  
élus...)
- Dans toutes les activités locales des  
conseils de parents d'élèves (bourses  
aux livres, aux fournitures...)

